

CHIFFRE

NUR FÜR INTERNEN GEBRAUCH
POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT

11. Jan. 1990 14 25



dodis.ch/55604

paris 10.01.90 1715

0016

hhhhh

confidentiel

Bundesamt für Aussenw...	
No.	799.350
EE	
R	11 JAN. 1990
<i>[Handwritten signature]</i>	
Kopie an	

pour : dfep/ofae, monsieur rolf jeker, sous-directeur

copie a : - dfae, service économique et financier
- dff/aff, monsieur daniel kaeser, sous-directeur
- dfep/ofae, monsieur l'ambassadeur s. arioli

copie transmise directement per radio/data care a :
mission suisse bruxelles

reunion de paris relative a la banque europeenne (berd)

conversation martinelli - samuel-lajeunesse, chef du service des
affaires internationales au tresor francais.

1. les pays du groupe des 24 sont invites a une reunion
preparatoire le dimanche 14 janvier a 15h00 au centre kleber.
but de la reunion preparer les seances du 15 et 16.1 entre pays
occidentaux. une invitation a ete adreesee a la suisse et
envoyee directement.

2. le 9 janvier a eu lieu a bruxelles une reunion entre les 12
pour coordonner la position ce sur la berd. toutefois a la
reunion de paris de la semaine prochaine chaque pays ce
participera a titre individuel.

3. l'idee francaise est d'aller le plus loin possible dans les
discussions de la semaine prochaine afin de parvenir rapidement
a la seance constitutive de la berd.

l'examen du projet de status, la taille du capital, sa
repartition devraient etre examines a cette occasion. il est
donc previsible qu'on aborde egalement la taille du conseil
d'administration (16 administrateurs proposes), sa distribution
et son caractere (resident ou en provenance des capitales). la
france entend proposer un certain nombre de criteres objectifs
(sans reprendre entierement les criteres fmi) et maintient sa
proposition quant aux categories de pays : ce (majorite
absolue), autres europeens, pays europeens de l'est,
non-regionaux.

l'ensemble des pays europeens aurait une representation plus que
proportionnelle. selon les calculs francais il faudrait detenir
60/o du capital pour avoir un siege.

original ging an: - bawi
kopien gingen an : - dff/aff. m. d. kaeser

11.01.90 09.30 -t- mk



4. en ce qui concerne le maintien de la valeur, les discussions des douze a bruxelles ont degage un assez large consensus en faveur d'un capital en ecus, sans maintien de la valeur, a condition que les parts soient versees en monnaie convertible. les partenaires de la france ont montre peu d'enthousiasme a l'idee d'une contribution partielle (jusqu'a 50o/o) des pays de l'est en monnaie locale. on s'oriente donc plutot vers des versements en devises convertibles.

sur le probleme des pertes de change qui se presenterait si, comme il a ete propose, on laissait le pays beneficiaire libre de choisir la monnaie dans laquelle il emprunte, sans prevoir un

systeme de repartition des risques entre tous les beneficiaires, le tresor francais n'a pas d'idee ferme. le point suisse est note.

au vu de la rapidite avec laquelle le cote francais fait avancer les travaux de creation de la berd et de l'existence (sans surprise) d'une concertation ce, il existe un risque non negligeable de fait accompli pour les pays exterieurs a la ce. les contacts bilateraux permettront peut-etre de preserver une certaine souplesse, notamment dans la distribution du capital et dans la formation des groupes de vote.

boulgaris +

ambasuisse